



3 Le rêve de Claudine

Fille d'ouvriers lyonnais, Claudine, douze ans, aimerait aller à l'école et ne plus tisser la soie dans l'atelier de son père.

Ce matin, 29 mars 1882, le journal de Lyon, *Le Nouvelliste*, porte en gros titre :

L'ÉCOLE DEVIENT OBLIGATOIRE.

À Paris, Jules Ferry et Paul Bert viennent de faire voter de nouvelles lois sur l'enseignement. Tous les enfants devront aller à l'école jusqu'à treize ans.

Claudine a appris la nouvelle par Noémi, la fille de l'épicière de la rue d'Ivry; Noémi n'est pas vraiment l'amie de Claudine. Claudine n'a pas d'amie...

M. Boichon, le père de Claudine, a, lui aussi, appris la nouvelle. Nizier Véron a lu *Le Nouvelliste* avec attention... Et il a expliqué la loi à M. Boichon, qui ne lit pas très bien.

Si les parents font la classe aux enfants, ceux-ci ne seront pas obligés d'aller à l'école. On enverra des inspecteurs de police contrôler les familles pour voir si la loi est respectée.

Cette possibilité est destinée surtout aux familles riches, pour éviter à leurs enfants de côtoyer dans les écoles des enfants pauvres. Mais M. Boichon entend l'utiliser à sa façon: Claudine n'ira pas à l'école. Elle a déjà douze ans. L'école est obligatoire seulement jusqu'à treize ans. Un an de plus ou de moins, cela importe guère...

De son côté, Mme Boichon a appris la nouvelle.

À l'usine, ses camarades de travail l'ont discutée durant la pause de midi. La chance d'apprendre à lire et à écrire, elle ne l'a jamais eue. Elle ne veut pas que sa fille la laisse passer. Aussi, dès qu'elle rentre le soir, c'est la première chose qu'elle dit :

– Alors, Claudine va pouvoir aller à l'école...

